

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 409-CE-3316

concernant la nomination d'un membre à la sous-commission de la formation des maîtres

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 409^e réunion tenue le jeudi 5 octobre 2023 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU le mandat et la composition de la sous-commission de la formation des maîtres;

ATTENDU l'article 106 du *Règlement général* qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres de la sous-commission de la formation des maîtres;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le Secrétariat général auprès des professeures et professeurs le 11 septembre 2023;

ATTENDU la candidature reçue au Secrétariat général et présentée en séance;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Vincent Bourgon, appuyée par madame Stéphanie Turgeon,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Paul R. Carr, professeur membre des comités de programmes relevant du conseil de module de l'éducation membre de la sous-commission de la formation des maîtres pour un mandat de trois (3) ans, soit du 12 novembre 2021 au 11 novembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 409-CE-3317

concernant la nomination de membres au comité de la recherche et de la création

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 409^e réunion tenue le jeudi 5 octobre 2023 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU le mandat et la composition du comité de la recherche et de la création;

ATTENDU l'article 105.10 du *Règlement général* qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres du comité de la recherche et de la création;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le Secrétariat général auprès des professeures et professeurs le 11 septembre 2023;

ATTENDU les candidatures reçues au Secrétariat général et présentées en séance;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Vincent Bourgon, appuyée par madame Stéphanie Turgeon,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER le professeur Paul R. Carr, secteur des sciences de l'éducation, pour un mandat débutant le 6 octobre 2023 et se terminant le 30 septembre 2025

DE NOMMER la professeure Annie Bérubé, poste complémentaire, pour un mandat débutant le 1^{er} octobre 2023 et se terminant le 30 septembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 409-CE-3318

concernant la nomination d'un membre au comité de discipline

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 409^e réunion tenue le jeudi 5 octobre 2023 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU le mandat et la composition du comité de discipline;

ATTENDU l'article 105.10 du *Règlement général* et article 8 du *Règlement concernant le plagiat et la fraude* qui spécifient que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres du comité de discipline;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le Secrétariat général auprès des professeures et professeurs le 11 septembre 2023;

ATTENDU la demande de renouvellement reçue au Secrétariat général et présentée en séance;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Vincent Bourgon, appuyée par madame Stéphanie Turgeon,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER la professeure Martine Peters, membre du comité de discipline pour un mandat de deux (2) ans, soit du 6 octobre 2023 au 5 octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 409-CE-3319

concernant la nomination d'un membre au comité d'habilitation

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 409^e réunion tenue le jeudi 5 octobre 2023 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU le mandat et la composition du comité d'habilitation du *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*;

ATTENDU que le doyen des études par intérim et le doyen de la recherche et de la création par intérim sont commis d'office membres du comité d'habilitation, tel qu'il appert de l'article 7.2 du Cadre institutionnel;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le Secrétariat général auprès des professeures et professeurs;

ATTENDU la candidature reçue au Secrétariat général et présentée en séance de la commission des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Vincent Bourgon, appuyée par madame Stéphanie Turgeon,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Salma Ben Amor pour un mandat débutant le 6 octobre 2023 et se terminant le 5 octobre 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 409-CE-3320

concernant la nomination de membres au comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 409^e réunion tenue le jeudi 5 octobre 2023 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU la résolution 309-CE-2283 de la commission des études du 14 mars 2013;

ATTENDU le mandat, la composition et le mode de fonctionnement du comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le Secrétariat général auprès des professeures et professeurs le 11 septembre 2023;

ATTENDU les candidatures reçues au Secrétariat général et présentées en séance;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Vincent Bourgon, appuyée par madame Stéphanie Turgeon,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Martine Peters à titre de professeure au comité sur l'intégrité et la prévention du plagiat, et ce, pour un mandat de deux ans, soit du 6 octobre 2023 au 5 octobre 2025;

DE NOMMER Emanuela Chiriac à titre de représentante du service de la bibliothèque au comité sur l'intégrité et la prévention du plagiat, et ce, pour un mandat de deux ans, soit du 6 octobre 2023 au 5 octobre 2025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 409-CE-3321

concernant le projet de création d'une mineure et d'un certificat en développement des territoires

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 409^e réunion tenue le jeudi 5 octobre 2023 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU le projet de création du certificat et de la mineure en développement des territoires;

ATTENDU l'extrait n° 651 du procès-verbal de la 135^e réunion de l'assemblée départementale ordinaire des sciences sociales du 3 mai 2023 appuyant le projet de création du certificat et de la mineure en développement des territoires;

ATTENDU l'extrait n° 665 du procès-verbal de la 137^e réunion de l'assemblée départementale ordinaire des sciences sociales du 23 août 2023 adoptant les descriptifs des cours GEOXXXX *Le développement des territoires de l'Outaouais* et GEOXXXX *Aménagement du territoire et urbanisme*;

ATTENDU la résolution MScS-23-59-390 du conseil de module des sciences sociales appuyant le projet de création du certificat et de la mineure en développement des territoires;

ATTENDU la résolution 151-SCE-342 de la sous-commission des études du 12 septembre 2023 donnant un avis favorable au projet de création d'un certificat et d'une mineure en développement des territoires;

ATTENDU les modifications mineures apportées au projet à la suite des commentaires émis par les sous-commissaires lors de la 151^e réunion tenue le 12 septembre 2023;

ATTENDU les explications de monsieur Vincent Beauséjour, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite et doyen des études par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Vincent Bourgon, appuyée par madame Geneviève Pagé,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la création d'un certificat et d'une mineure en développement des territoires;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'offrir la mineure en développement des territoires au campus de Gatineau à compter du trimestre d'automne 2024;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'ouvrir les admissions au certificat en développement des territoires au campus de Gatineau, selon un régime d'admission à temps complet et à temps partiel, aux trimestres d'automne et d'hiver, et ce, à compter du trimestre d'automne 2024;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration de rattacher la mineure et le certificat en développement des territoires au Module des sciences sociales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 409-CE-3322

concernant le projet de création d'un certificat en géographie et environnement

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 409^e réunion tenue le jeudi 5 octobre 2023 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU le projet de création du certificat en géographie et environnement;

ATTENDU l'extrait n° 652 du procès-verbal de la 135^e réunion de l'assemblée départementale ordinaire des sciences sociales du 3 mai 2023 appuyant le projet de création du certificat en géographie et environnement;

ATTENDU l'extrait n° 666 du procès-verbal de la 137^e réunion de l'assemblée départementale ordinaire des sciences sociales du 23 août 2023 adoptant les descriptifs des cours GEOXXXX *Le développement des territoires de l'Outaouais* et GEOXXXX *Aménagement du territoire et urbanisme*;

ATTENDU la résolution MScS-23-59-389 du conseil de module des sciences sociales appuyant le projet de création du certificat en géographie et environnement;

ATTENDU la résolution 151-SCE-343 de la sous-commission des études du 12 septembre 2023 donnant un avis favorable au projet de création d'un certificat en géographie et environnement;

ATTENDU les modifications mineures apportées au projet à la suite des commentaires émis par les sous-commissaires lors de la 151^e réunion tenue le 12 septembre 2023;

ATTENDU les explications de monsieur Vincent Beauséjour, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite et doyen des études par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Romain Vanhooren, appuyée par madame Stéphanie Turgeon,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la création d'un certificat en géographie et environnement;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'ouvrir les admissions au certificat en géographie et environnement au campus de Gatineau, selon un régime d'admission à temps complet et à temps partiel, aux trimestres d'automne et d'hiver, et ce, à compter du trimestre d'automne 2024;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration de rattacher le certificat en géographie et environnement au Module des sciences sociales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 409-CE-3323

concernant le projet de modifications des programmes de DESS (2263) et de maîtrise (2262) en sciences infirmières – infirmière praticienne spécialisée en soins pédiatriques

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 409^e réunion tenue le jeudi 5 octobre 2023 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU l'argumentaire soutenant les modifications proposées;

ATTENDU le triptyque de modification du DESS en sciences infirmières, infirmière praticienne spécialisée en soins pédiatriques (2263);

ATTENDU le triptyque de modification de la maîtrise en sciences infirmières, infirmière praticienne spécialisée en soins pédiatriques (2262);

ATTENDU les triptyques de modifications et les descriptifs des cours pour les activités créées et modifiées;

ATTENDU la résolution 17_CP_IPSSP_NN_02 du comité des programmes de DESS et Maîtrise en sciences infirmières menant au titre d'infirmière praticienne spécialisée en soins pédiatriques du 20 juin 2023 adoptant les modifications aux plans de formation;

ATTENDU la résolution UQO-DSI-1530 de l'assemblée départementale des sciences infirmières du 18 août 2023 adoptant les modifications aux programmes IPS en soins pédiatriques;

ATTENDU la résolution 151-SCE-344 de la sous-commission des études du 12 septembre 2023 recommandant l'approbation du projet de modification des programmes IPS en soins pédiatriques;

ATTENDU les explications de monsieur Vincent Beauséjour, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite et doyen des études par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Geneviève Pagé, appuyée par madame Stéphanie Turgeon,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de modification des programmes de DESS (2263) et de maîtrise (2262) en sciences infirmières - infirmière praticienne spécialisée en soins pédiatriques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale